L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 AVRIL 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 22 AVRIL.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.
[illegible] de la Convention nationale whig

Economie.

[illegible] *la Louisiane* malmène depuis [illegible] Conseils de la Nlle Orléans à [illegible] des salaires. Nous ne voulons [illegible] mais nous nous [illegible] toutes les erreurs que [illegible] l'organe démocratique de notre ville [illegible] trouvent que $4,000 accordées [illegible] un traitement exorbitant. Nous [illegible] qu'il faut [illegible] sur un certain pied, recevoir [illegible] accueillir les étrangers,—de [illegible] ville. Cependant nous [illegible] l'économie que l'ancien journal [illegible] d'une économie [illegible] démocratique. Donnez seu[illegible] douze ou quinze cents piastres [illegible] sérieusement, et vous ex[illegible] fonctions les citoyens [illegible] de fortune, quelles que soient [illegible] leur talent, leur zele [illegible] administrative.

[illegible] maintenant à l'erreur. L[illegible] déclare que le maire, en outre de son [illegible] touche annuellement une somme de [illegible] de la taxe de 12 *cents* et demi [illegible] est tenu d'acquitter à son [illegible] dans le port, conformément à une ordonnance. Le salaire de M. Cross[illegible] en réalité de $7,000. C'est [illegible] confrères, mais, hélas! il leur a [illegible] la vérité. L'ordon[illegible] existe en effet, et la taxe sur les passagers servait au [illegible] *Courrier* le sait mieux que nous—[illegible] du maire. Mais l'organe [illegible] d'ajouter que cette ordonnance a été rappelée il y a environ quatre ans [illegible] de M. Crossman lui-même, qui [illegible] qu'il valait mieux consacrer [illegible] pour le salaire des em[illegible] que de leur affecter le produit [illegible] exceptionnel.

[illegible] que le Courrier mettait com[illegible] de M. Crossman et qu'il [illegible] biffer d'un trait de plume [illegible] des commis, nous ne savons [illegible] en a trop de trois ou de quatre [illegible] en pareille matière c'est M. Cross[illegible] qui sait ce qu'il y a à faire et [illegible] trop d'adjoints, qu'on en [illegible] en supprime deux; nous [illegible] heureux de voir abolir les sine[illegible] l'argent du peuple n'est point destiné à [illegible] l'oisiveté. Mais ce que nous pouvons [illegible] pleine connaissance de cause, c'est [illegible] ne suffirait certainement pas [illegible] bonne volonté qu'il y mi[illegible] qu'il déployat. Il y a beaucoup [illegible] quand on veut remplir son de[illegible] s'endormir dans une molle apa[illegible] nous le savons, le maire de la [illegible] prenait rarement l'initiative [illegible] mesures et il assumait que juste [illegible] responsabilité qui lui revenait forcé[illegible] n'en est plus de même aujourd'hui [illegible] de l'activité du premier ma[illegible] On veut qu'il travaille [illegible] qu'il soit l'intermédiaire [illegible] ses commettans et les au[illegible] Etats et les autres villes. Il y a quelques [illegible] correspondance du maire pendant [illegible] ne dépassait pas 60 pages de [illegible] correspondance couvre 650 feuil[illegible] 1851.

Nous pourrions citer d'autres exemples à l'ap[illegible] que nous venons d'avancer, à savoir [illegible] dans les bureaux de la Mairie est [illegible] qu'il y a quelques années, [illegible] voyons pas la nécessité. Qu'on [illegible] le nombre de commis qui lui est [illegible] voilà tout. M. Crossman n'est pas [illegible] que nous sachions à créer des sinécures [illegible] bureaux. L'économie, pour être une [illegible] s'appliquer qu'aux dépenses [illegible] et nous sommes vraiment trop pau[illegible] pour être économes d'une certaine [illegible]

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] au bureau de M. Cohen, une [illegible] nommés par le maire [illegible] la ville à la convention qui doit [illegible] du mois prochain, [illegible] toutes les mesures [illegible] grande Exposition des pro[illegible] et de l'Agriculture du Sud à [illegible] au mois de mai de l'année [illegible] de la réunion dont nous par[illegible] des arrangemens pour re[illegible] délégués des Etats voisins, pour o[illegible] destiné à la convention, pour de[illegible] les résolutions à présenter au nom [illegible] ville. Les délégués ont délibéré sous [illegible] de M. Cohen. Voici la liste de [illegible] permanens qui ont été formés en vue de [illegible] convention du 3 mai prochain:

Officiers exécutifs dont le mandat durera [illegible] 1854—MM. Cohen, président [illegible] Walton, secrétaire, A. W. Scates, trésorier.

[illegible] *pour la réception des délégués de* [illegible] *des villes, loges et associations*—M. [illegible] White, James H. Caldwell, C. C. L[illegible] Paul E. Theard, Glendy Burke, E. W. [illegible] Dr. M. Cannon, H. W. Palfrey, Ja[illegible] Barker, J. W. Zacharie, N. C. Folger, J. [illegible] A. G. Bell, W. G. Kendall, H. R. W[illegible] Samuel Locke.

[illegible] *pour* [illegible] *local et pour faire le* [illegible]—N. Richards, Samu[illegible] C. J. Leeds, John Stroud, J. Mor[illegible] Pride.

[illegible] *pour s'entendre avec les orateurs de* [illegible]—MM. A. W. Scates, Luther, H[illegible] A. G. Blanchard, A. E. Bailly, J. [illegible]

[illegible] *les résolutions*—Dr. J. L. Riddle, [illegible] Harby, Emile Lasere, J. Seymour, J.

[illegible] *Finances*—A. G. Bull, J. Hutty, [illegible] Bannister, W. A. Peck.

[illegible] *de l'impression*—L. Seymour, J. [illegible] Coleman, J. Maclean, F. A. Lum[illegible]

[illegible] de finances a été autorisé, sur la [illegible] de M. Walton secondée par M. [illegible] de solliciter auprès des Conseils un [illegible] pour payer les dépenses de la Con[illegible]

[illegible] chargé du choix d'un local a été [illegible] faire les démarches nécessaires pour obtenir l'usage de la Salle du Lycée.

Les délégués se sont ensuite ajournés pour [illegible] mercredi le 28 courant.

Districts Congressionnels.

Nous avons déjà indiqué la nouvelle division de l'Etat en districts congressionnels telle que l'établit la loi de la dernière législature. Beaucoup de personnes en ayant perdu le souvenir ou [illegible] consulter la loi qui a été promulguée depuis longtemps déjà, nous croyons devoir en donner une seconde analyse.

Le premier district se compose de la ville de la Nouvelle Orléans, non compris Lafayette.

Le second district comprend les paroisses [illegible], St Bernard, Orléans (rive droite), [illegible], St Charles, St Jacques, St Jean Baptiste, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Iberville et Ouest Bâton Rouge.

Le troisième district comprend les paroisses St Tammany, Washington, Ste Hélène, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Est Bâton Rouge, Livingston, Pointe-Coupée, Concordia, Tensas, Ste Marie, St Martin, St Landry, Lafayette, Vermilion et Avoyelles.

Le quatrième district se compose des paroisses Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Claiborne, Jackson, Bienville, Union, Morehouse, Ouachita, Caldwell, Catahoula, Franklin, Tensas, Madison, Carroll et Winn.

Maintenant voici la physionomie politique des districts. Le premier peut être emporté tantôt par les whigs tantôt par les démocrates. Le second est whig. Le troisième est douteux. Le quatrième est essentiellement locofoco.

ALABAMA.—Les whigs de l'Alabama viennent de décider qu'ils prendront part à la prochaine lutte présidentielle. C'est une détermination à laquelle nous applaudissons sans réserve. Le Sud ne doit pas s'abstenir et rester neutre s'il veut que ses droits soient respectés. Il n'y a pas [illegible] que des aspirans à la candidature présidentielle, et nous ne savons pas d'avance quelle attitude prendra la Convention nationale relativement au compromis. Pour que cette attitude soit telle que la réclament tous ceux qui aiment leurs pays et attachent quelque prix à l'Union, il est absolument nécessaire que nous envoyions nos délégués à l'Assemblée chargée de décerner la candidature présidentielle. Ils y défendront au moins nos droits, ils y plaideront notre cause, ils feront entendre la vérité aux hommes qu'aveugle la prévention, ils éclaireront ceux qui semblent ne point comprendre les dangers de l'oppression.

Nous espérons que tous les Etats du Sud sans exception seront représentés à la Convention nationale. L'Alabama vient de donner l'exemple aux récalcitrans. Il nommera ses délégués et les électeurs présidentiels dans une grande Convention qui se réunira à Montgomery le premier lundi de juin prochain. C'est du moins la détermination que viennent de prendre les whigs d'un comté influent, mais leur exemple sera suivi par le reste de l'Etat.

Les Orphelines.

Un grand feu d'artifices sera tiré ce soir sur la Place Lafayette au bénéfice de l'Asile des Orphelines de la rue du Camp. A en juger par les préparatifs faits par M. Catoir, l'habile artificier, la fête sera magnifique et répondra pleinement à l'attente du public. L'orchestre militaire des Yagers a été engagé et sera dirigé par M. C. Hopf. Il exécutera, entre chaque tableau pyrotechnique, des airs variés, des marches, valses, &c, empruntés aux partitions des grands compositeurs. Quant au feu d'artifices, il se divisera en deux parties. Dans la première, on verra trois grandes roues de la Fortune, le Moulin à vent de Don Quichotte, des feux croisés, un vaste kaléidoscope, une immense rosace se terminant en arc-en-ciel, l'Etoile de la Liberté, et l'éruption du Vésuve en 1847. La seconde partie, précédée de la *Marseillaise*, exécutée à grand orchestre, comprendra une vue de la Place de la Concorde à Paris, l'Obélisque de Louxor et deux fontaines, les Pyramides d'Egypte, un Palais Enchanté environné de Furies, un globe à surprise, un boa-constrictor à la poursuite de sa proie et le frontispice de St Pierre de Rome. Ce dernier tableau sera splendide; il se compose de 11,000 pièces distinctes. Le spectacle se terminera par un bouquet-monstre.

A part l'attrait de la fête, nous espérons que le but charitable des personnes qui l'ont organisée attirera ce soir sur la Place Lafayette tous ceux qui s'intéressent aux orphelins. L'Asile que dirige la sœur Régis renferme deux cent quarante-trois enfans qu'il faut nourrir et vêtir. C'est une énorme dépense, mais l'hospice a en outre une dette de huit à neuf mille piastres qui est échue et qu'il doit acquitter. Voilà pourquoi la sœur Régis fait une fois encore appel à la générosité du public. Il s'agit de soutenir une de ces admirables institutions qui remplacent pour de pauvres enfans le toit paternel, où ils retrouvent les soins et l'incessante sollicitude d'une mère, où ils vivent, grace au dévouement de quelques âmes pieuses et détachées de toute affection terrestre, au milieu de la douce insouciance de leur âge, sans inquiétude et sans préoccupation de l'avenir. Cet appel de la directrice de l'Asile de la rue du Camp sera entendu de tous, et nous espérons que la recette de ce soir sera assez forte pour permettre à l'hospice d'acquitter une partie de sa dette.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de M. Diguet.

Nous venons rappeler à nos lecteurs que c'est ce soir que doit avoir lieu au théâtre d'Orléans, le bénéfice de M. Diguet, l'un des artistes aimés des habitués de ce théâtre. M. Diguet, dans sa modestie, parait avoir peu compté sur son mérite personnel et sa popularité, car il a appelé à son aide, le nom et le chef d'œuvre d'un des plus grands compositeurs de notre siècle: *Guillaume Tell*, de ROSSINI. La foule ne saurait résister à ce double attrait et tout fait espérer pour ce soir, une brillante réunion au théâtre d'Orléans.

Nous ne nous appesantirons point sur les titres du bénéficiaire à la sympathie du public, tout le monde les connait et personne ne les renie. Quant au mérite du chef d'œuvre qu'il a choisi pour cette occasion, il est aussi incontestable que la lumière du soleil. Après avoir toujours puisé sur le fonds inépuisable de son imagination, Rossini voulut travailler pour sa satisfaction personnelle, il écrivit *Guillaume Tell* et il fut aussi difficile qu'il en avait le droit. Aussi tout est-il complet dans cet ouvrage. Verve, sentiment, science, rien n'y fait défaut. La couleur locale surtout y est d'une vérité merveilleuse. Ce sont des cantilènes naïves et tendres, inspirées par la solitude, le ranz répété des montagnes se fait entendre au dessus du calme des champs ailleurs éclatent des accents graves, solennels, énergiques, comme il convient à un peuple opprimé qui s'éveille; partout la vérité saisit le spectateur et le domine, soit que l'homme parle ou que la nature fasse entendre ses imposantes voix.

Mais notre admiration sans bornes pour cette œuvre colossale nous fait oublier que nous n'avons point à écrire en ce moment une appréciation de *Guillaume Tell*, mais bien une invitation au public au nom du digne bénéficiaire qui en a fait choix. Nous espérons pour M. Diguet que cette invitation sera bien accueillie des habitués du théatre et que personne ne l'oubliera ce soir.

OPERA ITALIEN.—Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs que MLLE PARODI, MLLE PATTI, et *quelques autres artistes* chanteront souvent sans doute du succès qu'a obtenu ici il y a un an Mlle Parodi dans le rôle de Norma. Mlle Patti remplira le rôle d'Adalgise, et signor Arnoldi, qui débute sur notre scène, celui de Pollion. L'orchestre sera dirigé par M. Jahn.

Arrivée de l'Empire City.

Le steamer *Empire City*, venant de New-York et de la Havane, est arrivé hier dans notre port avec la malle de la Californie. L'*Empire City* a quitté la Havane le 17. Le vapeur *Crescent City* [illegible] y était arrivé la [illegible] nouveau capitaine général de Cuba, Don VALENTIN CAÑEDO. Le 16 *Isabel la Catolica* est partie pour l'Espagne ayant à bord Son Ex[cellence] le général Concha, rappelé par son gouvernement.

Californie.

Les nouvelles de la Californie apportées par l'*Empire City* ne sont pas plus récentes que celles reçues dernièrement par le *United States*, mais nous avons reçu des liasses complètes de journaux et nous y puisons quelques détails dignes d'intérêt.

Le *San Francisco Picayune* annonce que les pluies ont cessé à peu près sur toute l'étendue du pays. Un peu moins fortes et plus promptes elles auraient fait beaucoup de bien sans causer d'inondations. Les mineurs avaient dû suspendre leurs travaux, mais ils ont repris avec les beaux jours. La circulation, aussi bien sur tous les points, en se rouvrant, a fait sentir son heureuse influence. Des lettres de l'intérieur annoncent que le lavage de l'or a repris dans tous les placers secs avec une activité qui tient de l'extraordinaire. Dans quelques endroits même, écrit-on, on lave jour et nuit les énormes quantités de terre amassées depuis six mois dans les campos secos. Aux Fourches, les vieux mineurs annoncent que 200,000 piastres ont été obtenues par les travailleurs de Coulotte pendant les huit derniers jours. Les camps secs de Sonora n'étaient pas moins heureux. A French Creek, dans le voisinage de French Gulch, une société de sept hommes a eu la bonne fortune de rencontrer une veine si riche, qu'elle leur a donné plus de 40,000 piastres en cinq jours. (On prévient les lecteurs étrangers à la Californie que ces bonnes fortunes sont très rares.) Le premier numéro du Courrier de Shasta, publié à Shasta City, annonce que les lutes ont donné une grande impulsion aux opérations. Le travail des mines y est très encourageant, et les affaires de toutes sortes vont prendre un grand développement. A Tadpole Creek, M. Schaeffer avait trouvé un morceau d'or pesant 5 livres 10 onces. C'était le second découvert dans le même endroit. Aussi le commerce de San Francisco compte fermement que la poudre d'or va abonder sur la place, et il prend ses mesures en conséquence.

Le journal mentionné plus haut nous annonce encore qu'une reprise à peu près générale s'est manifestée en faveur des marchandises importées. Il en est qui ont le privilège d'être recherchées. Les bois, les conserves, les houilles, les fers, qui se donnaient pour le fret il y a quelque temps, sont maintenant en demande et sont cotés à des prix fort satisfaisans. Le charbon commande de $41 à $46 le tonneau; les sardines, par un revirement subit, sont montées à $7. Les meubles, les habillemens confectionnés ont la même tendance à la hausse. Les fers sont demandés, et à un prix élevé. On dirait que la spéculation serait à la veille de se porter sur les vins de Bordeaux; une légère hausse a réveillé la place. Le cognac et les spiritueux aux mêmes prix.

Quatre navires français: le *Commerce*, le *Robert Surcouf l'Elise* et la *Bengale* sont arrivés à San Francisco dans la seconde semaine de mars.

Le navire sarde *Stella del Mare*, venant de Marseille, et le navire anglais *Iron Gem*, du Havre, sont également entrés dans le port de San Francisco.

Le *Pondichéry* est parti le 17 pour Manille et Singapore; la *Surprise* devait faire voile pour San Blas, et l'*Hermosillo* pour Guaymas.

Le *Malouin* et le *Courrier de l'Inde*, qui portent le 2e et le 3e convoi des émigrans de la Loterie du Lingot d'Or, n'étaient pas encore arrivés. Le premier de ces bâtimens avait aux dernières dates plus de cinq mois de mer.

La perte du steamer *North America*, de la ligne du Nicaragua, a causé une sensation pénible à San Francisco. Ce bâtiment était renommé pour sa vitesse, et les Californiens avaient reçu plus d'une fois par lui de fraîches nouvelles de l'Atlantique. Les 900 naufragés qu'étaient passagers à son bord attendaient à Acapulco les secours qu'on se disposait à leur envoyer.

Aux dernières dates, il y avait à Valparaiso un grand nombre de navires français: la corvette de guerre l'*Entreprenant*, commandant Fouget, venant de France; les navires de commerce *Globe*, capitaine Daronsgoffen, venant de Bordeaux; le *Le Quellec*, capitaine Dandy, de Bordeaux; l'*Abeille*, capitaine Mazais, de Tahiti; l'*Harmonie*, capitaine Vasill, du Havre; l'*Espérance*, capitaine Carougé, du Havre; la *Cérès*, capitaine Dalorie, de Bordeaux; le *New-Jersey*, capitaine Mayers, de San Francisco; la *Bolivar*, capitaine Dejean, d'Aurica; la *Fortune*, capitaine Darvil, de San Francisco; l'*Harmonie*, capitaine Vasdar, venant de Mazatlan.

Le brick du Havre l'*Espérance*, capitaine Carouge, est arrivé à Valparaiso le 17 janvier, après une traversée de 67 jours, la plus courte depuis dix ans.

Le brick anglais *Nestor*, venant de Bordeaux et la *Comtesse de Durham*, venant du Havre étaient aussi dans ce port.

Le schooner *Excellent* est arrivé le 10 février à Honolulu, venant de Raiatea (archipel de Tahiti) avec des nouvelles du 15 janvier.

Les indigènes de Raiatea ont récemment changé la forme de leur gouvernement. Jusqu'à présent ils avaient vécu sous la domination de la reine Pomaré, mais ils viennent de renverser son autorité. Celle-ci avait dernièrement nommé un de ses fils gouverneur de Raiatea. Avant l'arrivée de leur gouverneur, les habitans de cette île, ainsi que d'autres qui l'avoisinent, se réunirent, en nommèrent un pour deux années, et se constituèrent en Etats républicains confédérés; chaque île formera un Etat séparé. Le chef élu est un demi-blanc qui ne manque pas d'habileté, dit-on, et qui a su plaire aux insulaires.

Les officiers français ne font aucune attention à ces changemens. Le pouvoir de la reine Pomaré n'étant que nominal, il lui est impossible de faire rentrer ses sujets révoltés dans le devoir; elle serait même sur le point d'être abandonnée par ceux qui lui sont encore fidèles, car ils songeraient à proclamer la même forme de gouvernement que celle adoptée par leurs voisins.

Une flotille de bâtimens légers attendait à Tahiti des cargaisons d'oranges pour San Francisco.

Havane.

Nous avons reçu par l'*Empire City* des journaux de la Havane jusqu'au 17 courant. Ils renferment de longs détails sur l'arrivée du nouveau capitaine général de l'île et sur le départ de l'ancien. M. Canedo—c'est le nom du successeur du général Concha—a été reçu avec le cérémonial accoutumé, et il débarquait à peine que la presse retentissait de ses éloges. Nous doutons cependant qu'il montre plus de zèle, d'activité, d'énergie et de courage que le général qu'il remplace. Ce dernier a immédiatement installé son successeur et est parti le lendemain pour l'Espagne où le rappelle un ordre du gouvernement. Il a été accompagné jusqu'au port par une foule nombreuse.

La souscription en faveur des victimes de la dernière invasion a produit $111,400 dont le gouvernement a fait la distribution. Les familles des officiers tués ont reçu de $1500 à $10,000 chacune; celles des soldats qui ont succombé ont touché $700 chacune.

Les fêtes en honneur de la naissance de la princesse des Asturies ont été célébrées avec une pompe extraordinaire et ont duré plusieurs jours. Elles se sont composées comme de coutume de bals, de représentations théâtrales, de soirées, de cortèges de masques, de combats de taureaux, de revues militaires et d'illuminations.

Chronique Locale.

INCENDIE.—Hier matin, entre dix heures et midi, le feu s'est déclaré à l'encoignure des rues Laurel et Troisième dans le quatrième district, et a réduit en cendre quatre maisons en bois à deux étages. Ces propriétés appartenaient à M. John Berlsen et étaient assurées. On évalue la perte de huit à dix mille piastres.

L'esclave Sam, appartenant à M. Shroder, a été jugé hier par un tribunal composé du juge Lugenbuhl et de trois francs tenanciers, sous la prévention d'avoir, dans la nuit du 1er janvier, frappé le watchman Ranney. L'accusé a été condamné à cinq coups de fouet.

Bernard Dorman a été examiné hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir volé un cheval. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

J. Bentinck, accusé d'avoir porté des armes cachées a été traduit hier devant le recorder Winter et a été condamné à $10 d'amende.

Joe Kasmer a été examiné hier devant le recorder Genois, sous la prévention d'avoir recélé une quantité de souliers et d'autres marchandises volées dans la nuit du 29 du mois dernier, dans le magasin de Mme Hoffman, rue de la Nouvelle-Levée. Kasmer a été envoyé devant la Première Cour de District.

FEUILLETON.

OLYMPE DE CLEVES.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXV.

SUPREME JOIE—SUPREME DOULEUR.

(*Suite.*)

Quand Olympe revint à elle, ou plutôt se retrouva en elle-même, son agitation avait fait place à la torpeur la plus profonde.

Elle leva les yeux, regarda autour d'elle, et aperçut quatre dragons qui, chacun retiré à un des angles de la chambre, suivaient tous ses mouvemens avec une sorte de crainte.

La douceur de ses yeux, le tremblement de ses mains, le frissonnement de tout son corps, leur prouvèrent que la crise était passée.

Mais cependant, aucun de ces quatre hommes n'osa adresser un mot, un seul mot à la pauvre femme.

L'un d'eux s'approcha de son camarade, et le touchant de l'épaule,

—En vérité, dit-il, nous ne devrions pas laisser cette petite dame ici.

—Et pourquoi cela? demanda le dragon.

—Regarde; mais regarde sans avoir l'air de regarder.

Et, du bout de son mousqueton, il indiqua la fenêtre du jardin à son camarade.

De là, en effet, par-delà les maigres arbres du petit jardin et de deux ou trois autres, on apercevait l'enclos dans lequel les dragons à cheval et le corps de réserve commandé attendaient avec les officiers l'arrivée du funèbre cortège.

Pour y arriver, Bannière, avec son escorte, avait dû faire un assez long détour.

D'ailleurs, on marchait lentement.

Quelques curieux, rares encore, à cause de l'heure matinale et de l'ignorance où était la ville, commençaient à escalader les murs, à grimper sur les arbres et à garnir les rues.

Le dragon, à qui son camarade fit remarquer tout cela, se sentit mal à l'aise.

—Ah! c'est vrai, dit-il, à voix basse, d'ici elle entendra, la malheureuse! Essayons de l'emmener.

—Ou de fermer la fenêtre au moins.

—Elle entendra tout de même.

Ce colloque ne tira pas Olympe de l'abattement sans loud où elle était tombée.

Sa main, en remuant machinalement, erra sur les dentelles, le linge et les étoffes épanchés du coffre; douces reliques, chères dépouilles, comme dit le poète latin; souvenirs d'un passé qui était l'amour.

Après la main se réveillèrent les yeux, qui reconnurent aussi autour d'elle.

Et comme si Bannière absent et déjà sur la route de l'éternité eût voulu se rappeler à sa femme, le premier objet qui frappa les regards d'Olympe, ce fut cet habit avec lequel Bannière s'était marié dans la petite église Notre Dame de Lorette.

Plié, serré, soigneusement empaqueté par la camériste, cet habit embaumé des parfums de l'écharpe ou des gants qui l'avoisinaient dans le coffre, fit pousser un gémissement douloureux à Olympe de Clèves.

Hélas! elle ne pensait pas plus à ce qu'elle faisait que la fille de Jaïre ne pensait à la vie, quand elle revint à elle sur les bords de la tombe; mais elle sentit à la fois comme une douleur et un plaisir.

La douleur, c'était la vie présente; le plaisir, c'était le souvenir du passé.

Olympe déplia lentement cet habit dans lequel il lui semblait qu'elle dût retrouver Bannière. Ses doigts furent blessés cependant par le tissu si fin de la doublure, et le poids du vêtement, si léger qu'il fût, fatigua son bras endolori; du même mouvement lent, mesuré, presque automatique, elle souleva l'habit jusqu'à ses lèvres, cacha son visage dans l'étoffe, étouffa en larmes et se répandit en sanglots si douloureux que tout, dans la petite chambre, fleurs, meubles, rideaux, palpita et frémit; tout, jusqu'au cœur de ces quatre soldats.

Ces déchirantes secousses qui bouleversaient une beauté si parfaite, parurent insupportables à l'un des dragons, qui sortit de la chambre, aimant mieux s'exposer à être puni que de s'exposer à voir un spectacle si désolant.

Un de ses compagnons l'imita. Olympe ne s'était aperçue de rien.

—Voiste, dit le premier à l'autre, la prison, les fers, tous ce que tu voudras, mais je ne veux pas être là quand tout à l'heure les coups de fusil vont apporter leur fumée jusqu'au visage de cette femme.

Et le dragon s'accroupit sur les marches de l'escalier, appuyant ses deux mains sur ses oreilles.

Olympe continuait à sangloter en baisant l'habit de noces de Bannière.

Tout à coup un des soldats qui avait résisté et qui, malgré ces larmes et ces sanglots qui lui déchiraient le cœur, était resté à son poste, ce soldat, disons-nous, pour changer un peu le cours de cette douleur, s'approcha d'Olympe, et ne sachant comment lui parler pour qu'elle eût pitié d'elle-même,

—Pardon, ma petite dame, lui dit-il, mais vous perdez quelque chose.

Et ramassant une enveloppe carrée qui venait de tomber de l'habit renversé, il le tendit à Olympe.

Le froid de ce papier, l'angle aigu qui heurta sa main, réveillèrent la jeune femme qui regarda son interlocuteur.

Elle prit distraitement cette enveloppe et la reconnut pour cette lettre de M. de Mailly que ni Bannière ni elle, le soir de leurs noces, n'avait voulu lire par délicatesse, et qui était restée dans l'habit de noces de son mari, avait été jetée par la femme de chambre avec cet habit dans le coffre.

Le souvenir de M. de Mailly n'excita chez Olympe ni colère ni haine.

Le cœur était déjà mort avant Bannière qui allait mourir.

Cependant le comte était bien l'auteur de cette catastrophe: il avait bien écrit au major pour lui donner ces instructions sévères et positives en vertu desquelles on avait refusé tout sursis et toute grâce à Bannière.

Donc, M. de Mailly était bien la cause de la mort de cet innocent.

Olympe rompit machinalement le cachet pour toucher quelque chose que Bannière eût touché.

L'enveloppe tomba; la lettre resta aux mains d'Olympe, qui arrêta ses yeux sur les lignes suivantes:

«Madame,

»Puisque vous allez vous marier, j'ai à vous faire un cadeau de noces, et je ne crois pas pouvoir vous en offrir un plus précieux que la liberté de votre mari.

»M. Bannière a signé un engagement dans mes dragons: on l'a cherché, on le poursuit comme déserteur, et si on le retrouvait, on vous priverait de lui; car, partant pour Vienne, je ne serais point là pour le défendre. J'ai donné des ordres extrêmement sévères pour la punition de cette sorte de crimes parmi mes soldats, et les ordonnances du roi sont formelles.

»Vous trouverez donc sous ce pli un congé absolu que je fais remonter au lendemain du jour où il est sorti de prison, c'est-à-dire au jour même où il s'est enfui de la caserne.

»Par ce moyen, il est à l'abri de toutes poursuites et vous appartient sans trouble. Si j'ai pu contribuer à assurer votre bonheur, qui a été le but constant de mes vœux depuis que je vous connais, je me dirai encore une fois votre bienheureux serviteur,

» Comte DE MAILLY.»

Olympe se dressa, poussa un cri éclatant qui fit accourir même ceux des dragons qui avaient quitté la chambre.

Elle tenait d'une main cette lettre du comte et de l'autre un papier qui renfermait ces lignes:

«Bon pour congé illimité, accordé par moi, colonel du régiment de Mailly, au dragon Bannière, enrôlé volontaire.

»Lyon, le 28 mars 1729.»

—Mais, mais alors, cria Olympe haletante en agitant le papier au visage des dragons, mais il est sauvé!

—Sauvé, dites-vous, qui?

—Bannière, mon mari!

Les dragons se regardèrent, haussant les épaules à la vue de la joie de cette pauvre femme qu'ils crurent folle.

Elle vit ce qui se passait dans leur esprit, et impatiente de leur faire comprendre ce qui venait d'arriver,

—Mais lisez, lisez donc! dit-elle; son congé, son congé! il a son congé, donné par le colonel! Laissez-moi passer, laissez-moi passer!

Les dragons lui barrèrent le passage.

—Mais lisez donc! criait-elle désespérée.

Dieu voulut qu'un d'entre eux sût lire.

—Mais c'est vrai! c'est vrai! dit-il; voilà le congé du pauvre garçon, signé du colonel.

—Eh! vite, vite! s'écrièrent les autres; venez, venez, pauvre femme!

—Toi, dit l'un d'eux, cours devant, cours cours!

—Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu! criait Olympe, suivant de loin le soldat, et courant sur le boulevard.

Mais Bannière était déjà bien loin, il avait un quart d'heure d'avance sur ceux qui couraient après lui.

Olympe appelait Dieu et les anges à son aide; elle souhaitait des ailes au brave soldat qui la précédait, courant lui-même à devenir fou.

Enfin elle arriva à l'entrée de l'enclos en criant grâce et en agitant au-dessus de sa tête le congé de M. de Mailly.

Elle vit les dragons rangés répondre à ses cris par des cris; elle roula parmi les rangs, elle fendit la foule, toujours criant grâce, toujours agitant sa main.

Soudain, au moment même où elle apercevait Bannière debout et isolé devant un mur, l'explosion horrible, mortelle, ébranla les airs, et le corps, qu'elle venait de voir encore vigoureux et fièrement tendu sur ses jambes, oscilla et tomba sur le sable, à moitié voilé par un nuage de fumée.

Mille cris douloureux couvrirent le cri d'Olympe.

Elle tomba aux bras de Champmeslé; vingt officiers l'entourèrent en gémissant.

Elle lui tendit, froide, muette, terrible, le papier qui, une seconde plus tôt, sauvait la vie à son époux.

Un long frémissement de douleur courut dans les rangs de cette troupe, et l'on vit les officiers eux-mêmes se courber sous le poids de ce sang innocent qui venait de retomber en gouttes de feu sur leur tête.

L'impression avait été telle que tous avaient oublié le mort pour la veuve.

Bannière, étendu sur le sol, perdait son sang par cinq blessures mortelles, toutes à la poitrine. Une sixième lui avait cassé un bras.

Les balles avaient épargné son visage, plus noble et plus beau dans son agonie qu'il ne l'avait jamais été aux plus heureux jours de son bonheur.

Olympe s'approcha, s'agenouilla, se pencha sur ce corps frémissant et appela Bannière par son nom.

Il ouvrit ses yeux déjà fermés, reconnut sa femme, et ses traits s'illuminèrent d'un dernier sourire. Il voulut étendre un bras vers Olympe, mais l'avant-bras ne put quitter la terre: il avait, comme nous l'avons dit, été brisé par une balle.

Olympe appuya ses lèvres sur celles de son mari, plongea ses yeux dans ceux du mourant et but lentement la mort dans cette étreinte suprême.

Elle fit entendre un léger cri. Son cœur venait de se briser.

Ses forces l'abandonnèrent aussitôt, sa tête s'alourdit, elle perdit l'équilibre et roula, enlacée à celui qu'elle avait tant aimé, dans le sang tiède et vermeil que Bannière perdait avec la vie.

Alors Bannière, à qui Dieu avait permis de survivre pour jouir de ce dernier embrassement, tourna un regard d'actions de grâce au ciel, et ramenant ce regard vers la noble créature frappée après lui et cependant morte avant lui,

—O mon Dieu! Je vous remercie, dit-il, elle ne sera donc plus qu'à moi, en ce monde et dans l'autre!

Et il expira.

Champmeslé s'agenouilla dans le sable auprès de ces deux martyrs et ne les quitta plus qu'ils ne fussent réunis dans le même tombeau.

Il avait dit sur ca première messe de mariage, il dit sur eux sa première messe de mort.

EPILOGUE.

A peu près à l'heure où expiraient à Lyon Olympe et Bannière, une porte des petits appartemens de Versailles s'ouvrait mystérieusement, et une femme, belle, animée, enveloppée d'une mante, sortait à la dérobée du cabinet qui communiquait à la chambre de Louis XV.

Elle semblait chercher des yeux quelqu'un qu'elle ne trouvait pas.

Deux hommes cependant attendaient au bas des degrés.

L'un était le duc de Pecquigny, qui était de garde forcée ce jour là, et M. le duc de Richelieu, du garde volontaire ce même jour.

Le second retenait avec un sourire le premier, qui, pour causer, semblait vouloir chercher un endroit plus commode qu'un escalier.

[illegible] ici quand je veux m'en aller ailleurs? demanda Pecquigny.

—Reste encore quelques secondes.

—Pourquoi faire?

—Parce que je veux te faire voir quelque chose.

—Eh bien! parle, que veux tu me faire voir?

—Regarde, dit Richelieu en montrant à Pecquigny une dame qui descendait les degrés.

—Ah! fit Pecquigny, tout étourdi par cette apparition qui lui avait si traîtreusement menagé son rival.

—Elle est peut-être venue solliciter de Sa Majesté la faveur de répandre son mari à Vienne, reprit Richelieu en faisant une pirouette. Maintenant, ajouta-t-il, si tu veux t'en aller, allons-nous-en; je n'ai plus rien à t'apprendre.

Et il entraîna son rival dans le tourbillon de sa radieuse pétulance.

—Ah! ma foi, dit Pecquigny, Olympe a aussi bien fait de s'en aller faire de la bergerie en province: elle eût été vaincue.

Décidément les comédiennes ne sont pas de la force des duchesses!

Pauvre Olympe!

FIN D'OLYMPE DE CLEVES.

AU LECTEUR.

Voilà une lamentable histoire, n'est ce pas? et d'autant plus lamentable que le vice y est presque aussi triste que les pleurs.

Ce n'est pas qu'au moment de laisser mourir Bannière sur cette terrible méprise d'une lettre oubliée dans la poche d'un habit, je n'aie point hésité; mais l'histoire était là, l'histoire me défendait de faire grâce: j'ai obéi à l'histoire.

Car c'est une histoire que je viens de vous raconter, et non un roman que vous venez de lire. Ce pauvre cœur dont vous venez de voir cesser les battemens a battu en effet; cette poitrine que vous venez de voir palpitante et ensanglantée a en effet été trouée par les balles.

Vous cherchez, et ce nom de Bannière ne vous rappelle aucun souvenir. Non, ce fut une vie obscure, une mort obscure, sur lesquelles il m'a pris un jour la fantaisie de faire descendre un rayon de lumière.

En doutez-vous? Tenez, jetez les yeux sur cette notice que j'emprunte à la biographie des artistes dramatiques, que j'emprunte à Lemazurier.

BANNIERE.

«Peu de débuts ont présenté une réunion aussi complète d'événemens singuliers que celui de l'acteur dont il s'agit; l'accueil qu'il reçut du public à son premier essai aurait suffi pour déconcerter vingt débutans des plus intrépides, mais Bannière était Gascon, et les habitans des heureuses contrées qu'arrose la Garonne ne manquent pas plus d'audace que d'esprit.

«Né à Toulouse au commencement du dix-huitième siècle, d'une des meilleures familles de cette grande ville, Bannière reçut une très bonne éducation. Destiné à l'état ecclésiastique, il passa quelques années dans une congrégation régulière et fit d'excellentes études. Il s'appliqua surtout à celles qui étaient nécessaires pour l'état que ses parens voulaient lui faire adopter, et les succès qu'il obtint donnèrent lieu de croire qu'il aurait du talent pour la chaire. Cependant il ne suivit point cette carrière commencée avec succès, trouva que le barreau lui présentait des avantages plus réels et troqua son petit collet contre une robe d'avocat. Il ne la porta pas longtemps. Cédant à son caractère inconstant, il cessa de trouver des charmes dans l'étude de la jurisprudence et se livra tout entier à celle de la géométrie, dans laquelle il fit des progrès.

«Après avoir quitté les théologiens pour les légistes et ceux-ci pour les géomètres, peut-être pouvait-on le croire fixé, mais il n'en était rien. Emporté par une ardeur militaire assez naturelle dans un jeune homme, il abandonna les calculs pour les armes et s'engagea dans un régiment de dragons où il servit pendant quelque temps.

«Le loisir des garnisons lui laissait la facilité de cultiver les lettres: il composa une tragédie intitulée: *la Mort de Jules César*, la fit représenter à Toulouse et y joua lui même le principal rôle. Ayant eu le bonheur de faire mentir le proverbe et d'être prophète dans son pays, les applaudissemens qu'il reçut comme auteur et comme acteur lui firent naître le désir de se consacrer à la représentation des ouvrages dramatiques, et la dispute qu'il eut avec un comédien de profession, qui prétendait avoir des talens supérieurs à ceux de Bannière, acheva de l'y déterminer.

«Sans avoir jamais été d'aucune troupe de province, et n'ayant d'expérience que celle qu'il avait pu acquérir en jouant quelquefois dans les sociétés bourgeoises, il ne balança point à se présenter aux gentilshommes de la chambre. Frappés de son assurance, ils lui accordèrent un ordre de début au moyen duquel il parut, pour la première fois, le jeudi 9 juin 1729, dans le rôle de Mithridate.

«Fidèle au caractère de son pays, il fit appeler le souffleur quelque temps avant le lever de la toile, et lui dit avec une assurance particulière aux enfans de la Garonne: «Je vous préviens, monsieur, que je n'ai nul besoin de votre secours, je suis sûr de ma mémoire; ainsi je vous prie de ne pas me souffler, quand même je manquerais.»

«Le souffleur lui promit tout ce qu'il voulait, et la toile se leva. Bannière n'avait pas oublié les études qu'il avait faites dans le temps où il aspirait aux succès de l'orateur; il s'avança sur le bord de la scène, rassembla toute sa rhétorique et adressa au parterre un discours fort bien tourné, dans lequel il sollicita l'indulgence dont il avait besoin, et où il fit entrer adroitement l'éloge de Baron, qu'il se proposait pour modèle. Ce compliment fut très applaudi et disposa favorablement le public. Mais à peine le débutant eut-il débité dix vers de son rôle, qu'oubliant absolument la mesure nécessaire, il mit dans son jeu et dans sa déclamation, outre la vivacité de son pays, tant d'emportement et une fureur si fougueuse et si peu convenable à la majesté de la tragédie, que les spectateurs au lieu d'être attendris ou frappés de terreur, ne purent s'empêcher de rire aux éclats pendant toute la pièce.

«Bannière ne se déconcerta point et continua son rôle dans le même sens jusqu'au dernier vers, sans se décourager, et quand il eut fini, il harangua de nouveau le public en ces termes: «Messieurs, quelque humiliante que soit la [illegible] je vous demande [illegible] représentation, je vous invite à samedi pour voir si j'aurai su en profiter.»

«Ces mots, prononcés avec hardiesse et confiance, redoublèrent les éclats de rire et furent couverts d'applaudissemens, parmi lesquels sans doute il y en eut beaucoup d'ironiques; ils firent juger que si l'acteur était capable des écarts les plus extraordinaires, du moins il était homme d'esprit et de résolution.

«Le bruit de ce qui venait de se passer à la comédie, des harangues, des emportemens et de l'assurance de l'acteur toulousain se répandit bientôt dans Paris. On ne parlait que de Bannière dans toutes les sociétés, et l'affluence fut grande le samedi 11, jour auquel, suivant sa promesse, il joua Agamemnon dans *Iphygénie en Aulide*.

«Ceux des spectateurs qui l'avaient vu le jeudi, ceux même auxquels on avait fait le récit de ses fureurs déréglées, s'attendaient à rire du débutant et à se divertir autant pour le moins qu'à la farce la plus plaisante. Ils furent tous également trompés. Bannière avait si bien profité des leçons du public, qu'il était parvenu à changer entièrement son jeu, à le régler et à le réduire dans les bornes convenables; au lieu d'exciter les éclats de rire, il attira des applaudissemens unanimes, et les connaisseurs les plus sévères convinrent qu'il les méritait.

«Il parut un peu jeune pour l'emploi dans lequel il débutait, et ce n'est pas effectivement à l'âge de vingt sept ou vingt huit ans, que Bannière avait en 1729, que l'on peut produire une illusion complète dans les rôles de Mithridate et d'Agamemnon; mais on lui trouva d'ailleurs beaucoup de qualités avantageuses et qui furent justement appréciées. Il était grand, bien fait, avait la figure mâle, les cheveux noirs, la jambe belle et la contenance fière. Quant au moral de cet acteur, on lui reconnut l'intelligence, *des entrailles* et un organe admirable.

«Il joua ensuite le marquis gascon des *Ménechmes* de la manière la plus originale et y fut fort applaudi, de même que dans les rôles de Pyrrhus dans *Andromaque*, de Joad dans *Athalie*, et de Cinna, qui servirent à la continuation de ses débuts.

«Jusque-là, tout allait bien pour Bannière. On lui trouvait un talent réel, et il paraissait probable qu'il serait reçu. Un incident terrible vint terminer ses débuts et sa vie. Nous avons dit qu'il s'était engagé dans les dragons. Le colonel de son régiment apprit qu'il jouait la tragédie à Paris au lieu de faire l'exercice dans sa garnison. Il le fit arrêter et traduire devant un conseil de guerre, qui le condamna à être fusillé. Beaucoup de personnes, les comédiens français surtout, sollicitèrent sa grâce. Rien ne put le sauver ni fléchir la rigueur des lois militaires, qui prononçaient alors la peine capitale contre les déserteurs. Cependant Bannière ne l'était point; il n'avait quitté son corps qu'en vertu d'un congé qui n'était pas expiré, mais il eut le malheur de l'égarer, et paya cette perte de sa vie.»

Maintenant, vous savez ce qu'a fait l'histoire et vous pouvez la comparer à l'œuvre du poète.

L'histoire avait fait Bannière; moi, j'ai fait Olympe.

Si j'ai eu tort de créer ce personnage qui devait perdre notre héros, j'ai du moins pour m'absoudre un antécédent respectable, c'est celui de Dieu tirant de la côte d'Adam la femme, qui non-seulement devait perdre l'homme, mais encore l'humanité.

Quant à Mme de Mailly, je ne me suis en rien écarté de la vérité à son endroit. Imposée à Louis XV par M. de Fleury et par Richelieu, elle régna dix ans sur lui sans régner sur la France.

Un des moyens qu'elle employa pour perpétuer son empire fut de se donner elle-même ses deux sœurs pour rivales. (Au est-ce que je dis, ses deux sœurs? ses trois sœurs:)

Mme de Lauraguais, Mme de Vintimille et Mme de la Tournelle, qui devint Mme de Châteauroux.

Malheureusement pour Mme de Mailly, Mme de Châteauroux, moins tolérante qu'elle, ne voulut point de rivale et exigea du roi le renvoi de sa protectrice.

Précipitée du haut de sa faveur, Mme de Mailly se retira du monde, où à peu près; elle se réfugia, comme une autre la Vallière, dans la religion. Cette femme, qu'on voyait autrefois élégamment et superbement vêtue, sans cesse occupée de plaisir, ne se faisait plus remarquer, dit le chroniqueur du dix huitième siècle, que par son extérieur modeste, sa douceur et son humble dévotion.

En effet, un jour que Mme de Mailly venait pour entendre un sermon du père Renaud, elle arriva comme le prédicateur était déjà en chaire et comme le sermon était commencé. Il lui fallait se rendre à sa chaise, et ce ne fut pas, malgré ses précautions, sans causer un certain dérangement et soulever une certaine rumeur, qu'elle y parvint.

—Voilà, dit un homme près de qui elle passait, bien du bruit pour une courtisane.

—Puisque vous la connaissez, dit Mme de Mailly, priez Dieu pour elle!

C'est le dernier mot que l'histoire a recueilli sortant des lèvres de l'ex favorite. Convenons qu'il est sublime de repentir et d'humilité.

FIN DU TROISIEME ET DERNIER VOLUME.

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Arrivée de l'Asia.

NOUVELLES D'EUROPE de trois jours plus récentes.

New-York, 21 avril.

Le steamer Asia, de la ligne Cunard, est arrivé ici; ses dates de Liverpool vont jusqu'au 10 courant, et sont de trois jours plus récentes que celles apportées par l'Arctic. Voici le sommaire de ses avis commerciaux.

Marché de Liverpool.

LIVERPOOL, 10 avril.

Le marché au coton s'est ranimé depuis le départ de l'Artic; les ventes des trois derniers jours s'élèvent à 24,000 dont 1000 prises par les spéculateurs et 3000 par les exportateurs. Les cours suivants ont été fixés hier soir par le bureau des courtiers: *Fair* Orléans 5 5/8; Middling Orléans 4 13/16; *Fair* Georgie 5 1/8; Middling Georgie 4 3/4 d. la livre.

La farine Canal de l'Ouest vaut 19 s. 6 d. et l'Ohio 20 s. le baril. Le maïs blanc se vend 29 s. 6 d. le quarter et le graine 49 s.

Les consolidés sont à 99 1/8.

Espèces arrivées par l'Asia.

Le steamer Asia a apporté à New-York $130,000 en espèces.

Convention whig.

BALTIMORE, 21 avril.

Il a été décidé que la Convention nationale whig serait tenue à Baltimore le 17 juin.

Convention whig de la Virginie.

RICHMOND, 19 avril.

La convention whig s'est ajournée après avoir passé des résolutions en faveur du compromis et désigné FILLMORE comme candidat à la présidence.—Elle s'est prononcée aussi pour un tarif protecteur.

Congrès.

WASHINGTON, 19 avril.

Le Sénat a adopté aujourd'hui le bill relatif à la spoliation française, par un vote de 26 pour et 13 contre.

Marché de New-York.

NEW-YORK, 19 avril.

Le marché au coton est calme; les ventes de la journée s'élèvent à peine à 1200 balles, middling à strict middling Orléans 8 1/4 à 8 1/2 la livre.

19 avril—Les ventes de coton durant la semaine dernière ont été de 11,000 balles; celles d'aujourd'hui de 1000. Les Middling Orléans sont cotés 8 1/2 et les middling Uplands 8 1/4. Le porc mess vaut $19 25, le maïs jaune 65 à 66c., le graine 10 cts et le café 9 1/4 à 9 3/4 la livre.

WASHINGTON, 19 avril.

Kossuth est parti pour New York et Boston.

BOSTON, 19 avril.

La défalcation de Brewer, payeur à la Banque de Suffolk, est de $241,000, qu'il a perdues en spéculant sur des actions.

LOUISVILLE, 20 avril.

Les steamboats Elephant et Indiana sont arrivés de la Nouvelle Orléans. Le Southern Belle et le Yorktown sont partis pour ce port.

Il y a 8 pieds d'eau sur les chûtes et la rivière monte. A Pomeroy, l'eau est presque à la hauteur de la grande crue de 1832. Devant Cincinnati, il y a une hausse de deux pieds depuis hier soir.

L'état du marché est le même.

CINCINNATI, 19 avril.

On rapporte que la rivière devant Pittsburg a monté de 29 pieds, et durant les 33 pieds y est [illegible] à raison de 5 pouces par heure. L'Alleghany et la Monongahela montent également. Plusieurs personnes se sont noyées, et nombre de propriétés ont déjà été détruites.

Cincinnati, 21 avril.

La rivière a monté de 4 pieds et demi depuis hier soir et continue à monter de 5 pouces par heure. Les détenteurs de provisions maintiennent leurs prix, à cause des avis reçus de l'Est et du sud.

Louisville, 21 avril.

Il y a 9 pieds d'eau aux chûtes et la rivière monte si rapidement qu'il y a crainte d'inondation. L'Alabama est arrivé de la Nlle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Est Bâton Rouge.—En vertu d'un acte de la législature de cet Etat, approuvé le 11 décembre 1844, intitulé: Acte pour disposer des esclaves nés dans le Pénitentiaire de la Louisiane et dont les mères sont détenues et esclaves pour la vie.

Je, soussigné, shérif de la paroisse d'Est Bâton-Rouge, exposerai en vente publique le samedi 5 juin prochain 1852, à la porte de la maison de Cour, dans la ville de Bâton-Rouge, à midi, pour du comptant, le nègre esclave ALFRED, âgé d'environ quatre ans, né pour la vie dans le Pénitentiaire de la Louisiane susdit.

Le nègre ALFRED, âgé de dix ans.
Bâton Rouge, 19 avril 1852.
H. V. BABIN, Shérif.
22av

☞ Nous appelons l'attention des gourmets et connaisseurs, à la vente de vins fins, eau-de-vie, liqueurs, &c, qui doit avoir lieu aujourd'hui jeudi 22 courant, à 11 heures, au magasin No 39, Vieille Levée. Cette vente est faite par ordre d'administrateurs, sans réserve aucune. Voir les avis dans les colonnes.

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.

L'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne est appelée à la grande vente de [illegible] d'hui à 10 heures au magasin d'Encan No [illegible] rue du Canal.—Conditions libérales à la vente.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 22 AVRIL.

Le coton a été en bonne demande aujourd'hui et malgré les nouvelles reçues par l'Arctic, annonçant une baisse sur le marché de Liverpool, les ventes se sont élevées à 10,000 balles à des prix stables. Nous reproduisons les cours [illegible]

[illegible]

Le marché au sucre est ferme. 300 boucauts ont été vendus de 4 1/2 à [illegible] cts la lb. [illegible] Environ 700 barils de mélasse ont changé de main de [illegible] à 22 cts le gallon pour la fermentée, et de 24 à 26 1/2 cts pour la recuite.

Le marché aux farines est un peu plus stable. Il s'est vendu 3000 barils de $3 50 à $3 55 pour l'Ohio; $3 50 à $3 90 pour St-Louis et l'Illinois, et de $4 50 à $4 75 pour les marques extra. 6,000 sacs de maïs ont été pris de 65 à 67 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé. Environ 300 barils de porc ont été vendus, la plupart en petits lots, de $17 75 à $18 pour le mess. 600 barils et tierces de graisse ont changé de main de 9 3/4 à 9 7/8 de 10 prime, et quelques centaines de barillets à 10 3/4 cts. Le lard sale est ferme, et les ventes de soot élevées à 200 barriques, la plus grande partie à 10 cts pour les côtés, et à 8 cts la lb. pour les épaules.

Le whiskey est en bonne demande de 16 à 16 1/2 cts le gallon pour les qualités rectifiées. Il s'est opéré des ventes de commun de 17 à 17 1/2 cts le gallon.

Quelques petites ventes de café de Rio se sont opérées de 9 1/2 à 9 3/4 cts la lb.

La demande est limitée pour le change à nos anciens cours. Sterling, de 108 3/4 à 109. France, 5f. 27 1/2 à 5f. 22 1/2; Traites sur New-York à 60 jours, 1 à 1 1/4 pour cent d'escompte; Checks, à pair.

Un navire anglais a été affrété aujourd'hui pour Liverpool à 19/32 d. Hier il s'est fait un engagement pour St-Petersburg à 5/8 d.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

22 avril 1852.

Rivière Yazoo	W A Violett, Gwartney	5 h P M
Memphis	C E Watkins, Frost	5 h P M
Rivière Rouge	Lucy Robinson, Puckett	5 h P M
Rivière Wabash	Griffin Yeatman	4 h P M
Lafourche	Mary Foley, Dalferes	9 h A M
Cincinnati	Chas Hammond, Hurd	5 h P M
Mobile	Roger Williams, Orice	5 h P M
Louisville	Magnolia, Thomasson	5 h P M
New-York	Yacht, Thompson	9 h A M
Rivière Arkansas	Dove, Box	5 h P M
Cincinnati	Susquehanna, Israels	5 h P M
Mobile	Oregon, Helm	4 h P M
Bayou Macon	J M Relf, Hall	5 h P M
St Louis	L M Kennet, Cable	10 h A M

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Barque Pera, Meyer pr Hamburg
Goelette Telegraph, Farnam pr Philadelphia
Sloop Matilda, Roberts pr St Andrews Bay

Arrivés Hier.

Steamship Empire City Leeds, de New-York, via Havane
Goelette Mary Eddy, Eddy de Pass Sabine
Maj Barbour, Arnet de Brazos St Iago

STEAMBOATS

Steamboat [illegible], de Lafourche, avec un chargement de coton, sucre et mélasse.
Steamboat [illegible], Gumpee, de Shreveport, avec un chargement de coton.
Steamboat Red River, McCall, de Jefferson, avec un chargement de coton.
Steamboat Hecla, Ledwick, de Camden, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Gen Scott, Logan, de Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, porc, viandes salées, maïs et autres provisions.
Steamboat Jos Lawrence, de St Louis, avec un chargement de viandes salées, beurre, fromage et toute sortes de provisions.
Steamboat Iowa, Morehouse, de St Louis, avec un chargement de coton, beurre, fromage, viandes salées, porc, jambons, &c.

On demande à louer

POUR une famille française, demeurant dans le 1er district, une NEGRESSE, garantie, bon sujet, sachant faire une bonne cuisine créole, et laver parfaitement. On paierait libéralement. S'adresser poste office, boîte No 83. 22av—3f

JOHN R. BUTLER. THOMAS GONZALES.
BUTLER & GONZALES,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
POINTE-ISABEL (TEXAS).

Références:

Samuel J. Peters Esq.	Nlle Orléans.
MM. Delvaille & Moreno,	
MM. Converse & Co.	
La Viuda Tarnava & Co.	Matamoros,
T. Delmas & Co.	Brownsville, Texas
F. Gonzales,	

22av—6m

Ver. HEBERT & Cie.,

149, Rue de Chartres.

PAR navire Ca[illegible]—
Bouchardat—Annuaire pour 1852.
Wahu do do do
Raspail, do do do
Raspail—Histoire de la Santé et de la Maladie, 3 vols. in 8°.
Romand—Manuel du Capitaliste.
Robertson—Cours d'Anglais, 3 volumes in 8°.
Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie.

Littérature.

Sandeau—Marianne.
do Madeleine.
do Le Dr. Herbeau.
do Mlle de la Seiglière.
Voyage en Orient (Gérard de Nerval.)
do Autriche, (Hongrie, Allemagne.)
do au Mexique (G. de Ferry.)
Emerson—Philosophie Américaine.
Houssaye—Les Filles d'Eve.
Chamfort—Œuvres.
Le Chasseur Rustique.

Education.

Noël et Chapsal—Poitevin, L'Homond, &c., &c.
Cahiers d'un Elève de St-Denis. 22av

BOUCHONS—[illegible]
[illegible]
A vendre par F. CUSACHS, Encoignure St-Philippe et Royale.

CARTES A JOUER—[illegible] vendre par
HUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.
20 av.

MM. CHRIST. ADAMS Jr.
A. B. ROMAN,
JAMES ROBB
Pour et seront soumis à l'élection du 3 mai prochain comme commissaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, par
Un grand nombre d'actionnaires.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nlle-Orléans, 7 avril 1852.

LES [illegible] de cette Compagnie pour 1851, ont été reçus et sont prêts à être délivrés.
L. MATHEWS, Agent.
8av—1m

DREE
RUE DE CHARTRES, 67.
Fabrique, 57, Passage de la Bourse,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveau goût, de Paris.

AUSSI:

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfans de tous âges.
Casquettes de chasse.
Pour dames:—Chapeaux d'amazone.
[illegible] noires et couleurs.
MM. les marchands de la campagne trouveront à s'assortir en chapeaux de tous genres et de toutes qualités.
Un grand assortiment de chapeaux de paille.
16 avril—ab

DELCROIX,
Importeur de papiers français.
Rue de Chartres, No 106, entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et bel assortiment de PAPIERS en tous genres des meilleures FABRIQUES de PARIS et des dessins les plus nouveaux, papier glacé, (BLANC AVEC OU BLANC FIXE) pour salon. Cet article est entièrement nouveau pour le pays. PAPIER GLACE ORDINAIRE et SATINE, SUJETS HISTORIQUES, PAPIER DECORS BOIS MARBRE, GRANIT, DEVANTS DE CHEMINEE, EVANTAILS et PETITS SATINS, papiers communs depuis 10 cts jusqu'à 25 cts. DELCROIX.
16av rue de Chartres 106, entre St-Louis et Conti.

EN débarquement du navire Liberty, arrivé du Havre:
2 tonneaux véritable fromage Gruyère, à vendre par J. M. CURIEN, rues Condé et Dumaine.

A VENDRE en débarquement du navire Caserta, de Bordeaux:
80 barriques vin rouge Montferrant.
40 barils vin blanc Haut Sauterne, 1er choix.
A vendre par J. M. CURIEN, rues Condé et Dumaine.
21av

A VENDRE à livrer par le navire Windsor Fay, attendu incessamment du Havre:
50 paniers Anis Aug. Leube.
50 do do C F Berger.
40 do do Ed Pernod.
25 do do Terain & Lecoultre.
30 do kirch do do et Ed Pernod.
J M CURIEN, rues Condé et Dumaine
21av

EN magasin et à vendre par le soussigné:—10 barriques vinaigre blanc de Bordeaux. 15 barriques de do. PAUL LACROIX, 13, Toulouse.
21 avril

L. BINOCHE,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nlle-Orléans, qu'étant sur le point de partir pour France, et désirant liquider entièrement son stock, il vient de réduire considérablement les prix de ses marchandises.

Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui désireraient le charger de leurs commissions pour Paris, de vouloir bien les lui remettre avant le 10 mai prochain. 21av—tf

HOTEL D'EST PASCAGOULA.

L'Hotel de cette magnifique retraite sera ouvert aux visiteurs le 1er juin 1852. Le propriétaire n'épargnera aucune dépense pour le confort et l'amusement de ses hôtes. Son expérience dans ce genre d'affaire lui permettra de faire de cet Hotel le plus agréable résidence du lac.

Le sus-dit Hotel offre de meilleures avantages pour les bains de mer qu'aucun autre établissement des bords du lac.

Un wharf neuf a été récemment construit. Le jardin et les terres environnantes ont été mis en parfait état. Une écurie est attachée à l'établissement. Il y a trois billards, dont un sera exclusivement approprié à l'usage des dames.
C. KINGSTON BOYD.
[illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur les marchandises récemment reçues par le steamer Philadelphia.
20 caisses indienne de printemps, genre nouveau
5 do baréges à devants.
5 do mousseline à point blanc.
Aussi, un beau choix de gingham, barége, &c.
[illegible] NORTH BRUNNER & CO.

Avis important.

VENEZ VOIR ET JUGEZ RUE CHARTRES No 44. CHS. PORCELET, de retour de son voyage de France où il était allé acquérir les meilleures marchandises pour la parfumerie. Prévient le public en général, prévient ses nombreux amis ainsi que le public en général que les marchands de campagne, qu'il vient de s'adjoindre M. Bertier [illegible]. Nous recommandons nos bons produits aux [illegible]
[illegible] 13av

Confiserie à vendre

LE soussigné désirant se retirer exclusivement à la [illegible] un fonds de confiserie [illegible] rue du Camp et Natchez à vendre [illegible]
R. F. NICHOLS & CO, 94, Camp.
[illegible]

Bargains! Bargains! Bargains!

Au rendez-vous du bon marché, Maison Rouge, No 36, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras.

CHEZ U. LAROUSSINI & Co.

30,000 METRES barége magnifique, à 20 cts la yarde au détail, le plus grand assortiment qui ait jamais été, et pour que les dames qui achètent par robes puissent profiter d'une manière plus générale du grand rabais que nous leur offrons, nous vendrons l'article à 22 cts la yarde par pièce, pour que les personnes qui achètent en gros un peu ont pas [illegible]
U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, sur la Levée et rue Baronne et Poydras.
Nous avons besoin d'un bon commis vendeur, bien recommandé, parlant les deux langues.
11av—6f

VIN rouge en barriques—[illegible] barriques vin rouge St Julien, Margaux, St Estèphe, Montferrand, St-Emilion, Medoc, Deyrie Margaux, Médoc très supérieur pour famille, à vendre par POREE & GIRARD.
13av 7, St-Louis.

VIN rouge et blanc en caisses—120 caisses St-Julien, Ch. Margaux, Haut Sauterne, Ch. Yquem, à vendre par POREE & GIRARD, 7, St-Louis.

VIN blanc en demi barriques—30 demi-barriques Haut Sauterne, qualité supérieure, à vendre par POREE & GIRARD.
13av 7, St-Louis

EAU DE VIE—52 demi, quarts et huitièmes de pipes des marques suivantes: Le Hennessy, Pinet Castillon, J. J. Dupuy, A. Camus, à vendre par POREE & GIRARD.
13av 7, St-Louis

VIN ROUGE—en barriques:
VIN BLANC—50 barils, en débarquement du Caserneg, de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane.
13av

50 caisses vin muscat;
100 paniers Champagne diverses marques;
50 barriques [illegible] Brandy;
50 do Brandy ordinaire;
75 do N. Y. Gin; à vendre par
[illegible] MADAU DU TREIL.

VIN ROUGE—140 barriques bon ordinaire, 16 do pour famille.
En débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT,
16av—15f No 42, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Cabouna, de Bordeaux,
100 caisses absynthe Sauvajot et Brunetou,
50 do kirsch, à vendre par X. LAMBERT, 40, Magasins.
31mai

RECU par le navire Henry, de Marseille:
40 barriques vin de Bergasse,
40 barils do Xérès,
15 do Malaga,
A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée.
22 ma

FRUITS à l'eau-de-vie—30 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par FDO DE FUENTES & co, 22, Vieille Levée.
22 mars

Changement de domicile.

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour son magasin qui était 26 rue Toulouse, est transféré 164, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. JOHN CLAUZURE.
10 ma

VIN rouge—50 caisses vieux vin Chateau Léoville, 1844, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, Royale.
11 mars

Bottes, Souliers et Brodequins—

275 caisses en débarquement des navires Coquimbo, Anna Kimball, et Oregon, formant un bel assortiment pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUNBAR, 5, Magasins. 15av

Cigares de la Havane.

325,000 CIGARES de la Havane de toutes qualités, des marques les plus supérieures, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier.

CAFE de la Havane—30 sacs très supérieur, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par D. BORNIO Jr.
15 av 34, Gravier

CAFE de la Havane—175 sacs qualité 1re supérieure, en magasin et à vendre par D. BORNIO J., 34 rue Gravier.
15av

12 caisses toile d'Irlande:
3 caisses coutil blanc;
1 caisse toile de Paris en 1/2 pièces.
6 caisses mouchoirs batiste.
14 caisses chemises dessus coton, en débarquement du navire Shirley, de Liverpool, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, Douane.
1erav

Cigares de la Havane.

877,000 Impériales, Regalias, Canones, Millares, Panetelas, Londres, Cazadores, Regentes, Media Regalias, et un grand nombre d'autres différentes qualités des marques les plus renommées, telles que Cabanas, Figaros, Partagas, Perfeccion, Concordia, Silicio, [illegible], Centro Sabrioso, Dos Hermanos, Sol, Criollo, Minerva, Lagardia, Maria Luisa, Refugio, Hija del Golfo, Eclasivicisn, et d'autres dont il serait trop long de faire l'énumération, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier.
14 av

CIGARES Havane—36 milliers de choix, en débarquement du brick Mary-Elizabeth, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Qui a constamment en main un grand assortiment de CIGARES PRINCIPES de toutes marques, grandeurs, etc., importés directement, et de SUCRE blanc, brun et jaune de Havane. 17 av

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 26, est transféré 115, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 24 [illegible]

VIN BLANC Haut—30 barils en débarquement du navire Caserneg, de Bordeaux, à vendre par HENRY VALETON, 30, rue St Louis.
19av

EN débarquement du navire Liberty du Havre, et à vendre par le soussigné:—
5 caisses de 50 chaque grandes boîtes sardines;
3 do 800 do quarts do
7 do 120 do demi do
A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.
20av

EN débarquement du navire Mountaineer du Havre et à vendre par les soussignés—
[illegible]
A. COUTIN & RANSON, 13, Bienville.

[illegible]

MAISON DE PARIS,
104, *Rue du Canal, Encoignure Bourbon.*

R. D. FARIS a l'honneur d'informer respectueusement les dames qui honorent sa MAISON de leurs flatteuses préférences, et le public en général, qu'il reçoit en ce moment un magnifique choix d'ARTICLES à l'usage de la toilette des dames, et spécialement choisis dans les premiers établissements de Paris. Ils se composent en grande partie de robes unies et à volants, soit en bareges unies, imprimées, à bandes et à carreaux de soie; foulards fonds blancs, richement enluminés; forte partie d'organdis, dessins perse derniers nouveauté, de la maison Hartmann et fils, de Paris. Un bel assortiment de mousselines soie imprimée; crêpes de Paris; grenadines unies chinées et à raies; robes foulards Ecossais, nouvel article. Une partie de soiries et glacés de toutes couleurs; satin noir et blanc, reps et damas blanc pour robes de mariée; moire blanche; ombrelles do. bébés, unies et brodées. Une spécialité d'éventails superbes. Tout ce qu'il est possible de rêver de jolis, de gracieux et de frais, était joint à l'expédition. Les dames se rappellent sans doute les charmants corsets JENNY LIND qu'il a offerts l'année dernière, et qui lui valurent de si grands éloges. Le soussigné est fier de dire que le magnifique choix de mantelets qu'il vient de recevoir égale au moins, s'il ne le surpasse, tout ce qu'il a pu offrir précédemment. Les formes les plus variées en écharpes, basquines, paletots et à double jupes, s'harmonisent à toutes les tailles admirablement.

Il annonce aussi au monde élégant six douzaines gilets de dames en piqué anglais unis et brodés, moire bleue et blanche, satin et damas blanc.

On soumettra à l'examen des dames tout ce qu'il leur sera agréable de visiter.

La saison avancée est une raison non-équivoque du bas prix auquel on livrera les marchandises.

Le stock du soussigné étant toujours complet, il offre un choix de broderies de toutes sortes, en pélerines, chemisettes, berthes, bonnets et mouchoirs batiste, unis, brodés; lingerie de valenciennes, ainsi que tous les articles de Paris, se composant de peignes d'écaille, de bretelles, jarretières, porte-monnaies, coiffures perles et fleurs; bas de soie et fil unis et brodés; tulles velour; crêpes assortis de couleur; rubans Chinés pour ceintures, et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer.

Les Frères F. M. trouveront des ORNEMENTS maçonniques dans toutes les dimensions.
12av R. D. FARIS.

La plus belle découverte qui se soit faite de nos jours, avec laquelle chacun peut être, en quelques heures d'étude, son PHARMACIEN et UN PARFAIT MEDECIN.

MONSIEUR DESCHAMPS, auteur de cette philanthropique découverte, a laissé à son départ pour le Mexique, chez M. Victor Hebert & Co, rue de Chartres, No 149, le dépôt de sa Panacée qu'on peut employer sans réserve à toutes les maladies; plus, un mémoire en anglais et en français qui en contient la recette et les prescriptions, se terminant par 171 attestations parties des environs à la Nouvelle-Orléans et aux environs; elles sont signées la plupart par des personnes très connues de la localité. 19 av—tan

Nourrice Demandée.

UNE nourrice bien recommandée trouverait une position de suite en s'adressant rue Vieille Levée, No 34, au premier étage. Une sans enfant serait préférée. 19av—3f

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un assortiment d'articles d'été, tels que coutils, piqués, mérinos, drap léger à ses supérieurs et de couleurs assorties; 80 douzaines de chemises toile extra-fine, nouvelle coupe. Par un arrangement fait à Paris avec le premier chemisier, il sera toujours à même de fournir cet article à ceux qui désireront du beau linge.

Devant partir pour l'Europe vers le 10 ou le 15 mai comme par le passé il se chargera, et avec soin, des commandes qu'on voudra lui confier.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler au plus tôt, et celles à qui il doit sont aussi invitées de présenter leurs comptes pour être soldées.
J. DUCOURNAU.
19av Encoignure St-Charles et Commune.

Reçu par les derniers arrivages et à vendre par
FAURES & NORMAN,
Successeurs de
LORREILHE & Co,
Encoignure Douane et Royale.

10 BARRIQUES Montferrant, vieux pour famille
4 do vieux St-Estèphe supérieur do.
6 barriques Graves 1846, 15 do St-Julien 1846,
10 do Haut sauterne vieux 1847, 10 demi do 47
4 quarts pipes cognac Coq père et fils 1/2.
50 caisses vin vieux Chateau Lafitte, 25 do Latour
10 do do Haut Brion, 20 do St Julien,
20 do vin muscat do Frontignan,
25 paniers huile Plagniol véritable,
10 do do do demi bouteilles,
30 do fruits au jus assortis de Tyssonneau,
5 do do do Proven.
15 caisses pâtés de St-Louis, 1/2, 1/3 et 1/4,
20 do do truffes, en boîtes, 1/2 et 1/4,
10 do petits pois accommodés et naturel en boîte et demi boîte
300 do champignons Pesson;
250 demi cèpes à l'huile, do, 100 do do do.
27ma

AU 5.
GUSTAVE POREE. LEON GIRARD.
POREE & GIRARD,
Marchands commissionnaires,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7,
29 ms—1m près la rue Vieille Levée.

A vendre ou à louer à bail.

La propriété bien connue comme une résidence des plus agréable pour une famille située dans la troisième municipalité, à deux milles seulement de distance de la cathédrale immédiatement au-dessus des Magasins à Tabac, ayant un superbe jardin en face, avec abondance d'arbres à fruits, bien ombragé, ainsi que nombre d'améliorations convenables. Elle mesure 220 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 1032 pieds, et offre une occasion favorable pour un placement avantageux.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à F. D'Aquin, sur les lieux, ou à la boulangerie de F. D'Aquin & Co, rue de la Nouvelle-Levée, No 36.
1 ms—

Agence de la Compagnie d'Assurance du Soleil

A dater du premier jour du mois prochain, cette Compagnie assurera plus contre l'incendie hors de la ville. L. MATHEWS, Agent.
27ms

J'AYANT été nommé agents des commissionnaires de LOUIS LANGLET, de St Louis, Mo., nous appelons l'attention du public sur [illegible]
QUERROUZE & LANGSDORF, 13 & 15, St Louis.
20ms—tm

PAILLASSONS.
Vingt-deux cents et demi la yarde.

NOUS avons en magasin, et recevons continuellement des principales manufactures des Indes Orientales, des PAILLASSONS, tels que Canton, Manille, etc. aux prix réduits de *vingt-deux cents et demi la yarde*. Il reste quelques pièces des célèbres paillassons espagnols Bent.
P. MALLARD & Co,
30ms Magasin de meubles de fantaisie 87 Royale

ADE. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19dec

EN débarquement du navire Czoernig, de Bordeaux:
30 caisses fromages ronds, de Hollande, à vendre par CAVELIER & MAXENT,
8av 169, Royale

VIN EN CAISSE—107 caisses vin rouge St Estèphe Medoc, en débarquement du navire Adrian, de Bordeaux, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale.
19av

FRANCIS FABRE & Co.,
MAGASIN DE LINGE FAIT DE MODE.
29, rue des Magasins.

NOUS appelons l'attention de nos amis et le public à notre assortiment de choix de *Marchandises de Printemps et d'Eté*, consistant en marchandises sèches en tout genre, que nous offrons à des conditions libérales. 7av

Chemises, Chemises.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de Chemises en toile et coton, qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que pour la manière dont elles sont faites.
FRANCIS FABRE & CO.,
7 av 29, Magasins.

EN débarquement du navire Czernig, de Bordeaux.
40 barriques vin blanc Haut sauterne.
70 barils do do
6 demi-pipes eau de vie } Du Perron Cognac
10 quarts do } Crescent Brand.
20 barils do }
10 quarts pipes eau de vie P. Castillon & Co. Cognac
20 barils do do
THOMAS PINET & Co, 27, Conti.
10av

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays,
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—
Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.
26av—1a

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importeur de cigares, tabac et café de la Havane,
RUE GRAVIER, No 34.

EN débarquement du navire Liberty, du Havre, et à vendre par le soussigné:
15 meules Gravère Suisse 1er choix.
25 caisses de 12 fromages tête Maure.
LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson.
20av

EN magasin—100 caisses olives Verdale, 50 caisses câpres, 25 caisses capres, 25 caisses anchoix, thon au vrres, à l'huile, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.
20 av

EN débarquement—30 barriques vin rouge, 100 caisses vin Muscat, Delestang, Jordan Brive & Co, 30 caisses absynthe suisse Pernod Fils; 50 caisses eau fleur d'oranger, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.
20 av

RECU—130 caisses vin Haut sauterne;
100 do do Château Belair, rouge;
20 do vermouth;
200 paniers huile Im. Plagniol;
100 do do [illegible];
100 caisses fruits à l'eau de vie;
50 quarts Cognac diverses marques et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, Jefferson.
20av

PORCELAINE dorée, fantaisie—12 caisses porcelaines de fantaisie, reçues par l'Amélia, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.
20av

PAPIERS FRANCAIS—[illegible] papier à écoler régle et non régle; de à lettres bleu, azuré régle et non régle, papier couleurs pour affiches, papier à copier, papier pelure, papier pontet, papier pour cigarettes, &c., &c.
à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.
20av

COUVERTS en fer battu—4 caisses couverts en fer battu "à la clef," à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

QUINCAILLERIE de St [illegible]—3 caisses verroux, loquets, &c, &c, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée.
17av

EVANTAILS—1 caisse éventails, article de Paris, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

GOMME ARABIQUE—3 caisses gomme arabique, à vendre à bas prix pour clore une facture par BERNARD TURPIN, 20, Vie-le-Levée.
21 av

JALAP ET VANILLE—1 caisse Jalap moulu, 2 caisses vanille courte et longue, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée.
20av

HOUBLON en balle de la dernière récolte—en débarquement et à vendre par E. BONNABEL, Encoignure [illegible]

[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

25 mars 1852.

LES actionnaires sont invités à se présenter à la Banque en personne ou par leurs fondés de pouvoir pour voter par écrit pour ou contre l'acceptation d'un acte intitulé: "Acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens," passé par la législature de cet Etat, le 10 mars 1852. Les votes seront reçus et enregistrés à partir de ce jour de 11 heures à 2 heures, jusqu'au 30 avril prochain.
Par ordre de la Direction,
25 ms EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

25 mars 1852.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu au local de la Banque, lundi 3 mai prochain, de 10 heures à 2 heures, pour procéder à l'élection de trois commissaires conformément à la 3me section d'un acte intitulé: "Acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens," adopté le 10 mars 1852. Les actionnaires sont invités à participer à la dite élection en personne ou par procuration.
Par ordre, EUG. ROUSSEAU,
25 ms Caissier.

Crème à la glace, Limonade glacée et Sorbets.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ouvriront leur établissement, situé au ferry de la première municipalité, samedi prochain 10 du courant.

Les dames et messieurs trouveront toujours dans cet établissement des crèmes à la glace, limonades, sorbets, etc., qui seront servis avec attention et promptitude.

Les propriétaires ayant fait de grandes améliorations pour assurer à leur établissement l'agrément et le confort, espèrent mériter le patronage du public.

Il y a des places réservées pour les personnes de couleur.
9av—1m CONSTANTINE KILITI & Co.

Association catholique de la Nouvelle-Orléans, pour venir au secours des orphelins.

Nlle-Orléans, 20 avril 1852.

UNE élection pour quinze directeurs de cette association, devant servir pendant l'année courante, sera tenue à la résidence du révérend archevêque Blanc, rue Condé, le 2 mai prochain, entre 10 heures A. M. et 10 heures P. M.
Par ordre de la Direction,
20 av THOS LAYTON, secrétaire.

$300 DE RECOMPENSE.

Société Ibérienne de Bienfaisance Mutuelle.

☞ Dans la séance du 5 courant, il a été résolu que la récompense susdite de 300 piastres sera donnée à la personne qui arrêtera ou fera arrêter l'assassin ou les assassins du sociétaire, don José CRESPO, qui a été assassiné le 1er du courant.
Nlle-Orléans 6 avril 1852.
Par ordre du président.
7av—1☞ FDO DE FUENTES, Secrétaire.

$300 Recompensa.

SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.

EN sesion del 5 corriente fué resuelto, dar la recompensa arriba dicha de trescientos pesos, à la persona que prenda ó haga prender el asesino ó asesinos del socio Dn JOSE CRESPO, asesinado el 1ro del corriente.
Nueva Orleans, abril 6 de 1852.
De orden del presidente.
6 av Fo DE FUENTES, secretario.

Fillmore Rangers' Reveille.

Liqueur superfine—Par J. F. B.

LE *Fillmore Rangers' Reveille* est une nouvelle liqueur composée par J. F. B. et qui a un goût fin et délicat. Elle se vend à la bouteille, à la douzaine ou au gallon. Les familles et propriétaires d'hôtels sont invités à en faire l'essai. Le dépôt est établi chez J. V. BARRETT, No 54, Vieille-Levée entre St-Louis et Conti.
1er av—3t

AVIS—Le soussigné partant pour l'Europe invite les personnes à qui il peut devoir de se présenter dans le délai de 10 jours à M. DGO FATJO, rue Vieille Levée, No 153 pour être payées.
13av—10 SILVESTRE ANG. ADA

J. MENARD,
181, *Vieille Levée, entre Hopital et Quartier.*

VIENT de recevoir par le navire Amélia du Havre, un assortiment de graines pour le printemps et l'été, composant d'une grande variété de graines de choux, choux-fleurs, radis, chicorée, scarole, céleri plein blanc, grand et turc, graines fourragères et gazon. Reçu antérieurement: carottes, betteraves, navets, laitues, persil, cerfeuille, cresson, panais, salsifis, melon, giromond, concombre et une grande variété de graines de fleurs ainsi que des oignons à fleurs. Toutes ses graines sont de premier choix et garanties sans mélange. Le dépôt est toujours bien approvisionné par le marché de la Nouvelle-Orléans.

P. S. L'on trouvera également une grande variété de plantes arbustes, le tout à vendre à des prix très modérés. 13av

Tapis à des prix réduits pour du comptant.

UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, tresses, Venitien, etc.
Paillassons et Tapis toile cirée
Un nouveau de paillasson blanc et en couleur, récemment reçus. Aussi, tous les articles de 3 à 24 pieds de large, et un beau choix de carpettes et de tapis de [illegible] à vendre au plus bas prix de la marchés. A. BROUSSEAU & Co,
[illegible] 22 [illegible]

S. V. BARRETT,
Agent et négociant de Vins, Eaux-de-vie, Bouteilles, Capsules, Etiquettes.
No 54, VIEILLE LEVEE.
Les commandes sont exécutées avec promptitude et les conditions sont libérales. 12 av

BOTTES ET SOULIERS—300 caisses en débarquement du navire Anna Kimball, Oregon et Viola, de Boston, consistant en un assortiment général de Bottes et Souliers convenables pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par JOHN M. GOULD & Co, 8, Magasins.
12 av

Chapeaux de paille.

RECEMMENT reçus par les navires Anna Kimball, de Boston—100 caisses de chapeaux de paille pour hommes, jeunes gens et enfants, couleurs assorties, à vendre par JOHN M. GOULD & Co., 8, Magasins.
12 av

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné informe messieurs les confiseurs, pharmaciens, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'il vend à prix [illegible] comptant les objets suivants: casseroles, bassines, kannes et ustensiles de cuisine. [illegible] les personnes qui lui doivent de régler le plus tôt possible, et ceux à qui il doit, de présenter leurs comptes.

Il vend aussi son fonds de son établissement, consistant en [illegible] à Canales, [illegible]
J. B. DUBOIS, chaudronnier, rue St-Louis, No 14, entre Levée et Chartres.
[illegible]

HENRY VALETON,
30, rue St Louis.

OFFRE à vendre de directe importation et à prix réduits:
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 do do supérieur pour famille;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
250 caisses vin rouge bon ordinaire;
100 do 1er grand vin Haut Brion de Larrieu;
20 do de 24 demi bouteilles vieux Cantenac;
20 do vin blanc supérieur en caisses;
250 paniers champagne supérieur de nouvelle importation;
10 caisses vin du Rhin des meilleures marques;
125 caisses divers vins supérieurs, de Bourgogne, Chablis, Sherry, Madère, Porto, Alicante, etc.
20 huitièmes Madère et Porto;
30 futailles Cognac de diverses qualités;
2 huitièmes vieux Cognac 1795 à $9 le gallon.

Liqueurs:
1500 paniers anisette ane, surfine et surperfine;
100 caisses curaçao de Hollande;
100 do marasquin de Zara;
100 paniers guignolet d'Angers véritable;
300 caisses liqueurs assorties, fine, surfine et surperfine;
20 do liqueurs supérieures dorées ou caisse;
20 do curaçao blanc supérieur;
30 do kirsch et absinthe suisse supérieure;
100 do wine bitters, peppermint, noyau, eau verte, crème de thé, Danzick, et en général les meilleures boissons, à la bouteille, à la douzaine, ou au galon.

Conserves:
70 caisses de [illegible] sardines J Peneau;
12 do de 12 boutelles fruits assortis au jus du;
12 do cèpes et champignons à l'huile et naturel;
10 do petits pois, truffes et pâtés truffés;
50 do fruits à l'eau de vie et au sirop;
100 do salaisons assorties, anchois à l'huile, olives farcies, fruits secs, fromages, thé et café des meilleures qualités, sirops assortis, chocolat, etc. et un assortiment des meilleurs articles de table. 12av

BOITES DE CEDRE—300 douzaines de cèdre pour fabricants de cigares de la grandeur de Regalia, en débarquement de la barque Millaudon, de la Havane et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, Gravier.
8av

CIGARES de la Havane—300,000 Regalias, Millares, Panetelas, Conchas, Londres, &c, en débarquement de la barque Millaudon, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, Gravier.
8av

EN débarquement du Cordova, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
5 av

H. De Goer & Riffard,
Agents pour les Couvertures célèbres de E. Granier.

ONT l'honneur d'informer messieurs les Habitants et Négociants, qu'ils auront constamment en mains à partir de ce jour un assortiment complet des couvertures à nègres 1re qualité, blanches, bleues, rouges et grises.
Conditions raisonnables. 7av

CHAPEAUX en Castor gris—2 caisses qualités supérieures, à vendre au-dessous du prix coûtant par H. DE GOER & RIFFLARD.
7av

BAREGES grande Nouveauté—2 caisses bareges imprimés, reçus par le Georgia, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
7av

CHAUSSETTES pour enfans—100 douz. chaussettes légères pour enfans de 3 à 8 ans, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.
26mo

FOULARDS et Cravates—Un joli assortiment vient d'être reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.
26mo

EN débarquement du navire Cordova, de Bordeaux,
4 quarts cognac "Aigle," 1re preuve,
6 do do "Leonard," 4me preuve,
2 demi-pipes do 1re preuve,
4 quarts cognac, 1re preuve,
5 huitièmes do 1re preuve,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.
3 av

Cognac Pellevoisin.

250 FUTAILLES 1re preuve pale et foncé; 100 do 3me preuve, pale, de 1835; 100 futailles 4me preuve, pale, et foncé de 1836, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane.
27déc—1m

Cognac de J. Faure & Co.

5 BARILS 4me preuve pale et foncé; do de 1re do do vieux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane.
27déc—1m

10 piastres de récompense.

PARTI marron le nègre BAZILE, âgé de 20 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, peau rouge, un peu de barbe sur la lèvre supérieure, et louchant un peu; il a quitté l'habitation de feu Mme veuve François Délery, paroisse Jefferson, le dimanche 11 courant, et a été vu depuis à la Nlle-Orléans; lorsqu'il est parti, il portait un pantalon et un gilet de kersey et une chemise de toile rouge.

Le soussigné paiera la susdite récompense à quiconque le logera dans une des prisons de cette paroisse ou qui l'amènera à son domicile rue de l'Hôpital No. 179.
20av—4 CHS. DELERY, ex. testamentaire.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le nègre EDOUARD âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, parle français, anglais et espagnol. Il a quitté l'habitation de M. Ambroise Auraldi, à la Pointe à la Hache, le 15 mars dernier.

Les soussignés paieront la susdite somme à quiconque le logera dans une des prisons de cette paroisse.
13av— AVET FRERES.

AVIS.—Pendant mon absence de la Nouvelle-Orléans, M. P. JOHN GILDEMEISTER est mon fondé de procuration. J. E. LOREILHE.
17 av

Résidence d'Eté à vendre.

DEUX grandes et belles propriétés situées sur la rive droite du fleuve, à un quart de mile au dessous d'Alger. F. R. SOUTHMAYD, Agence de propriétés foncières, 14, Commercial Place.
17 av—dm—15av

Jolie Résidence à vendre ou à louer.

UNE jolie maison à deux étages en bois, située sur la rue Josephine (Lafayette), entre Magazine et Laurel.
Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 25, rue St Louis.
[illegible]

A [illegible] à vendre par THOMAS PINET & CO.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans

JEUDI, 22 AVRIL,
Bénéfice de M. DIGUET.
GUILLAUME TELL,
Grand opéra en 3 actes, de Rossini.
☞ On commencera à sept heures.

Théâtre d'Orléans.
OPERA ITALIEN.

PREMIERE REPRESENTATION DE
Mlle TERESA PARODI,
Prima-Donna du Théâtre de Sa Majesté à Londres, et de
Mlle AMALIA PATTI.
Début de Signor ARNOLDI,
Premier ténor du grand opéra de Milan, de la Havane et de New-York.

Le directeur annonce respectueusement que le grand opéra de Bellini,

LA NORMA,

Sera représenté VENDREDI SOIR, 23 avril 1852.

PERSONNAGES.

Norma	Signorina Teresa Parodi
Adalgisa	Amalia Patti.
Pollione	Signor Arnoldi.
Oroveso	Grossi.
Chef d'orchestre	M. Jahn.

PRIX D'ENTREE.

Premières loges, stalles et galeries	$2 00
Parterre	1 00
Second amphithéâtre	1 00
Troisièmes	50

22av

Un grand Bal de Société paré sera donné à la *Salle de l'Armory*, rue du Camp, le *Samedi soir, 1er mai 1852.*

COMITÉ D'INVITATION.

MM. E. Deacon, 96 rue des Magasins; L. F. Fisher; E. Durel, 18 Arcade; D. Monroe; Alfred Corne, 47 rue de Chartres; A. Villeré; Wm. Chevalier; C. M. Letellier; Lieut. W. Selomon, 73, rue de Chartres; D. A. Voton; L. Codie, 52 rue Tchoupitoulas; L. R. Laroze; E. Escudier, 47, rue Chartres; Edw. D. Wilts.

Prix des billets $2 00. On pourra s'en procurer dans les principaux magasins de musique et à la salle.

☞ Les demandes d'invitation pour les dames devront être faites au comité. Aucune dame ne sera admise sans un billet. 21 av

ARMORY HALL.

DEUX REPRESENTATIONS SEULEMENT.
Jeudi et Vendredi soirs 22 et 23 avril.

Les célèbres Campanologiens ou sonneurs de cloches, vêtus en costume de leur pays, ainsi que Herr FRANZ STOEPEL, instrumentiste et inventeur d'un instrument en PAILLE et BOIS, annoncent qu'ils donneront deux concerts dans ce genre nouveau.

Les portes seront ouvertes à 7 heures. On commencera à 8. Prix d'entrée 50 cents. enfants 25 cts.

Pour plus amples informations voyez les programmes.
Hans STOEPEL Chef d'orchestre.
R. T. GREENWOOD Régisseur.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

AVIS est par le présent donné que les livres de souscription au fonds capital de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de l'Ouest sont maintenant ouverts aux endroits ci dessous, à la Nouvelle-Orléans et dans ses environs:

PREMIER DISTRICT.—Au bureau d'assurance du Croissant et à la banque de l'Union, rue St-Charles.

SECOND DISTRICT.—Au bureau de M. M. Cohen, No 22, Exchange Place, et au bureau de M. Chiapella No 17, rue Royale.

TROISIEME DISTRICT.—Au bureau des bateaux à remorque de l'Océan [illegible] Marigny.

QUATRIEME DISTRICT.—Au bureau de L. B. Kenny, encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas.

ALGER.—Au "Louisiana Dock," et chez M. M. Reese et Segers.

GRETNA.—A la fonderie de Sylvester Bennet.

Les livres seront fermés le [illegible] du mois prochain, et [illegible] qu'après l'élection des directeurs.

L'élection du bureau des directeurs aura lieu à la salle du Lycée, JEUDI, 13 DE MAI, 1852, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, pour procéder à l'élection de dix directeurs, et pour s'occuper d'autres affaires.
C. ADAMS, Jr. Président.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 14av—27

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Réduction de prix.
Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:
A Lafayette—Paquets de 50 tickets..........$2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et nominatifs, 6 00
A l'Avenue Napoléon—chaque ticket.......10
A Carrollton—Paquets de 50 tickets.......5 00
☞ Tous les autres taux restent les mêmes.
Par ordre de la direction.
17oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1852.

L'ELECTION annuelle de neuf directeurs qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de cette compagnie le lundi 26 de ce mois, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.
14 av—12 G. TUYES, secrétaire.

Bureau des Terres de la Louisiane.
Baton Rouge, 7 avril 1852.

AUX porteurs de certificats de terres, émis par Richard Louche, ci-devant régistrateur du Bureau des terres.

Vous êtes par le présent notifiés, conformément à un acte approuvé le [illegible] par la Législature et approuvé le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous avez reçus de M. Richard Louche, au Régistrateur du Bureau des terres à Bâton Rouge, afin de s'assurer de ceux qui n'ont pas été [illegible] fait d'une manière conforme aux lois de la Législature. W. H. CRENSHAW, Régistrateur.

VINS MOUSSEUX CATAWBA, DE LONGWORTH,
DE LA RECOLTE DE 1848.

QUELQUES caisses de vins du dessus de la récolte de 1848, à vendre par S. V. BARRETT, 54, Vieille Levée, seul agent pour la vente de la Louisiane.
10 av—6

Avis de Société.

LES soussignés ont formé à dater de ce jour une société pour affaires d'agence et de commission en général, sous la raison commerciale POREE & GIRARD.
GUSTAVE POREE,
22 ms—30 LEON GIRARD.

TOILERIES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Rodina, de Bordeaux, Empire City, Bonners, Medeiros et Atlantic, de New-York, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés, savoir:
Toiles d'Irlande 5/4, do do 6/4 pour taie d'oreiller.
Toiles de Paris, do do Courtrai.
Bretagnes et Platilles.
Toiles à drap d'Irlande, 8/4, 9/4, 10/4, 12/4 et 13/4.
do do françaises de Cremonne; 8/4 et 12/4 large.
Damassé pour 12/4, 8/4 et 10/4.
do do do Serviettes 5/8 et 3/4.
Nappes et Serviettes pour 8 à 20 couverts rouges et bleues, de couleur, des mouchoirs blancs et rehaussés.
Services de table damassés [illegible] de 12, 18 et 24 couverts avec nappes et ou serviettes de Barnsley.
Serviettes à thé do
do do do de barre blanches, rouges et bleues.
BARRIERE, LACAPERE & Co, 22, rue Chartres.
9ms

A. BARBAUD,
49, *Rue de Chartres, entre Bienville et Douane.*

RECU par les navires Amélia et Elisabeth, du Havre:
Ombrelles depuis $1; peignes écaille et autres éventails riches et ordinaires, broderie et bandes an plaires; mouchoirs de batiste et autres; bracelets en cuirs et gants de soie; porte-monnaies, etc, et un beau choix de porcelaine et pièces riches pour le milieu d'une cheminée.
Voitures et cabriolets pour enfants.
Parfumerie variée et pommade à la livre.
Pour les familles: Eau de Cologne qualité supérieure, à $1 50 le gallon, savon en barres et autres.
Recommandé aux dames: Eau détersive pour nettoyer la tête, ou enlever les pellicules et fortifier les racines.
Gants Jouvin à 50 cts la paire.
Leçons de coiffure.
Faux cheveux en tous genres.
AVIS—Toutes ces marchandises seront vendues à très bas prix. 14av

POUDRE MARGUERITE,
pour blanchir et conserver la peau.

CE nouveau produit ayant acquis une prééminence par nos élégantes dames de Paris, sera immédiatement apprécié par les personnes qui en feront usage.
Dépôt, rue du Canal, 67, chez Mme THEODORE.
1av—1m

EN débarquement du navire Ellenora, du Havre et à vendre par le soussigné:
200 fromages de Hollande;
30 meules Gruyère 1re qualité;
10 do Pâte grasse, à vendre par JEAN PINEB, Encoignure St Pierre et Royale.
7av

PORTWINE—40 qt Portwine "F Durand" rouge;
36 Madère de F. Durand;
[illegible] caisses muscat, en débarquement du navire Henry, venant de Marseille à vendre par J. & J. TARDOS.

VIN en barriques—60 barriques vin Margaux & Médoc, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée.
19 ms

VIN en caisses—500 caisses vin St Julien Medoc, 670 caisses St-Estèphe Médoc, 25 do Margaux, 25 do Léoville, 6 au [illegible], à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée.
19 ms

ADOLPHE BLAUSE,
60, rue Royale,
Entre Conti et Bienville.

INFORME les dames qu'il a un assortiment très varié des articles suivants:
Coiffures fleurs pour soirées.
do chenille do
do pour mariées.
Bas soie blancs, brodés.
do fil d'Ecosse do et unis.
Tours de gants, rubans et cyans.
Eventails très riches do simples.
Porte-bouquets, cartes de bal.
Gants Jouvin.
EN LOTERIE—Un magnifique service de dessert en porcelaine dorée avec les pièces principales montées sur bronze doré—Valeur: mille piastres.
29 v

Chapeaux français en soie.

RECU par les derniers arrivages du Havre et à vendre par le soussigné:
Chapeaux castor gris, dernier genre;
" soie noire "
" mérinos noirs, dernier genre;
" casquettes gris, pour hommes et enfans, planteurs.
THEODORE FROIS.
17av 14, rue du Canal.

Marchandises nouvelles.
HABILLEMENTS D'ENFANTS.
36, rue de Chartres.

RECU par les derniers arrivages de France et par les navires Allerton, Medeo[illegible], Galena et Empire City, de New-York.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, ont l'honneur d'informer les familles de la Nlle-Orléans, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord,

Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 7mo

M. CHIAPELLA [illegible] FARRET, obligé de s'absenter pour quelques jours de la Nlle-Orléans ont laissé leur procuration à M. CH. HOHO, par acte passé devant M. Th. Guyol notaire, le 1er avril 1852. 5 av

FRUITS au jus—30 caisses fruits au jus assorties de la marque Tyssonneau, en débarquement du navire Amerka, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 23, Tchoupitoulas.
1 ms

VINAIGRE blanc—30 barils de la marque bien connue Achille Petit, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.
20av

CORNICHONS à l'eau de vie—100 caisses cerises à l'eau de vie de la marque Chevreul & Fils, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, Bienville.

VIN [illegible] à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville.

PETITS POIS—[illegible] à vendre par HUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis.
20 av.